

Fiche n°16 :  
**ACTIVITES NAUTIQUES (canoë-kayak, barques)**

**Destinataires : Bases de loisirs nautiques, clubs de canoë-kayak**

**Habitats d'intérêt communautaire du site Natura 2000 présents dans ce type de milieu**

H91F0 : Forêt mixte de chênes, d'ormes et frênes des grands fleuves

H91E0 : Forêt de frênes et d'aulnes des fleuves médio-européens (habitat prioritaire)

**Habitats d'espèces d'intérêt communautaire du site Natura 2000 présents dans ce type de milieu**

Végétation enracinée flottante des eaux douces stagnantes (22.431)

Communautés flottantes des eaux peu profondes (22.432)

Formations riveraines de saules (44.1)

Phragmitaies (53.11)

Lit des rivières (24.1)

**Espèces d'intérêt communautaire du site Natura 2000 présentes dans ce type de milieu**

E1356 : Vison d'Europe (espèce prioritaire)

E1355 : Loutre

E1096 : Lamproie de Planer

E1163 : Chabot



**Engagements**

**Je m'engage à :**

1. Sensibiliser les pratiquants, par un certain nombre de consignes à l'embarquement ou lors de visites accompagnées, aux enjeux biologiques et à la sensibilité du site. Introduire des objectifs pédagogiques relatifs à la connaissance du milieu aquatique de la Seugne et à la sensibilité des espèces (période de reproduction, zones de refuge...), avec l'aide de la structure animatrice.

*Point de contrôle : vérification que la sensibilisation des pratiquants a bien été effectuée.*

2. Effectuer les embarquements et débarquements uniquement au droit des aires prévues à cet effet.

*Point de contrôle : contrôle sur place des lieux effectifs d'embarquement/débarquement.*

### **RECOMMANDATIONS**

1. Pratiquer le canoë – kayak à un niveau d'eau suffisant pour éviter tout piétinement et raclement des fonds, qui peuvent constituer des zones de frayères.
2. Ne pas arracher les herbiers aquatiques.
3. Sensibiliser les pratiquants au réseau d'alerte pour la nature de la Fédération Française de Canoë-Kayak, avec un additif sur Natura 2000.
4. Respecter la propreté et la tranquillité du site.